

amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 5 FEVRIER 2019

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE VACANCES-

DEROULEMENT

Amicale Laïque de Saint Briec

Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale 2017

Rapport moral

Rapport financier

Rapport du commissaire au comptes

Rapport d'activité :

La Secrétaire

Le Vice Président chargé du pôle sportif

La Vice présidente chargée du pôle Enfance Jeunesse

La Vice Présidente chargée du pôle Culturel

**La présidente de l'Amicale Laïque - Centre de vacances
Rapport d'activité, rapport financier**

Les 60 ans de la colo Vouvray

Débat et vote sur les différents rapports

Élections : Amicale Laïque ; Amicale Laïque - Centre de Vacances

Projet associatif 2018-2023 - Débat et vote

Intervention des personnalités



Rapport moral

En 2017, l'Amicale laïque de Saint-Brieuc a lancé une série d'échanges internes pour reprendre son projet d'association. C'est bien le moins que nous puissions faire dans une organisation de plus de 90 ans : s'interroger sur le sens de l'action, vérifier la fidélité aux principes fondateurs, s'assurer de l'adéquation des activités aux exigences contemporaines, mais aussi se préparer à poursuivre l'action dans les années à venir, à court et moyen terme. Les débats, menés jusqu'en mars 2018 ont fait ressortir les difficultés d'interaction entre les personnes impliquées dans les multiples activités de l'Amicale. Il y a donc nécessité et peut-être même urgence à favoriser les échanges et les rencontres entre l'ensemble de ces personnes : adhérents, professionnels, bénévoles responsables d'activité ...

Il est apparu rapidement qu'un des nœuds du problème tient à nos lieux d'intervention. Nos activités se tiennent au Foyer laïque, mais aussi dans une dizaine d'autres lieux à travers la Ville, et l'installation de plusieurs activités à l'Espace rue de Cornouailles crée une dispersion supplémentaire. À d'autres périodes, le fait d'investir de multiples espaces a pu être un atout ; aujourd'hui, il est ressenti comme un facteur de méconnaissance entre les intervenants professionnels et de cloisonnement des sections. Non seulement l'image de l'Amicale en est brouillée, mais cela fait obstacle au projet, fondamental pour toute entreprise associative : l'échange, la relation entre les personnes.

Le Conseil d'administration en a tiré la conclusion que le projet associatif doit définir des modalités permettant la rencontre de tous. Dans cette optique, l'implantation des activités en un seul lieu – que ce soit le Foyer Laïque ou l'Espace – apparaît comme un objectif prioritaire. C'est en ces termes que nous avons posé la question à la Ville de Saint-Brieuc, c'est en ces termes que nous travaillons depuis l'AG extraordinaire de juin, en sachant qu'il s'agit d'un dossier à travailler en relation étroite avec la Ville.



Cette affaire pourrait paraître très auto centrée sur notre association au regard des événements qui agitent notre pays depuis l'automne, événements qui ne peuvent nous laisser indifférents, compte-tenu des questions lancées, avec brutalité, à la société française. Pensons à l'absence d'écoute, au sentiment d'isolement individuel, aux inégalités territoriales, au déclassement social. Pensons aux insultes racistes, à la mise en cause de la légitimité de l'impôt, à la contestation des formes de la démocratie républicaine, voire du principe même de Démocratie.

Tout cela nous interpelle en tant qu'association d'éducation populaire laïque, parce que notre l'action éducative devrait apporter plusieurs réponses aux problèmes posés par les gilets jaunes. Nous faisons partie de ces corps intermédiaires dont la fonction a été déniée, et dont le rôle est parfois cantonnée à l'organisation des loisirs. Or ces corps intermédiaires permettent aux citoyens de s'organiser en toute liberté ; ils leur offrent un lieu d'exercice de démocratie sociale et un cadre pour mener des projets collectifs.

Parce que nous sommes une association, l'un de nos moteurs est la solidarité que nous essayons de mettre concrètement en œuvre. Or nous constatons que des personnes restent à côté de nos démarches. Nous pourrions constater, avec fatalisme, qu'il reste beaucoup de chemin pour atteindre nos objectifs. Il serait plus approprié de considérer qu'il y a là une nécessité impérieuse qui nous impose de trouver des formes nouvelles d'intervention permettant de dépasser ce constat.

Parce que nos activités, celles de la vie associative, sont reconnues par les collectivités, et soutenues par celle-ci, les associations perçoivent cet argent public, ce produit de l'impôt, dont l'usage est

aujourd'hui contesté. Disons-le : nous n'avons pas de culpabilité à ce sujet. Quand nous mettons en regard l'activité que nous déployons et l'argent qui nous est attribué pour faire fonctionner nos associations, nous ne rougissons pas des soutiens financiers (aides, subvention, convention, missions, ...) que les collectivités nous attribuent.

Parce que nous pratiquons l'éducation populaire, nous voyons avec consternation l'usage de « fake news », et nous constatons avec inquiétude la faiblesse des connaissances civiques, et la méconnaissance des fonctionnements collectifs.

Parce que nous sommes une organisation laïque, nous avons un attachement fondamental au « vivre ensemble », plus exactement, à la volonté de faire société, au-delà des choix religieux, des divergences politiques, des situations sociales ou des références culturelles qui nous distinguent. Cette volonté nous pousse à éviter ce qui défait la cohésion sociale et à mettre en œuvre ce qui la facilite.



Avec son ancienneté, ses effectifs, son implantation dans la Ville, l'Amicale laïque de Saint-Brieuc est plus qu'une simple association, elle est une institution, avec tout ce que cela représente : des pesanteurs du conformisme, sans doute. Mais aussi des compétences, de l'intelligence collective, des capacités d'intervention. Cette situation confère à notre Amicale laïque une responsabilité : celle d'assumer dans la continuité les principes qui ont assuré sa longue existence et qui ont attiré au fil des années des cohortes d'enfants, de jeunes et d'adultes, de militants et de simples adhérents, de professionnels et de bénévoles.

Plusieurs de ces principes ont été évoqués au cours de ce rapport moral : éducation, laïcité, solidarité, échange. Ajoutons un autre principe fondamental : la démocratie, démocratie qui va bien au-delà du fait de voter à échéance régulière pour désigner ceux qui ont la charge de diriger la Cité. La démocratie, consiste à privilégier le débat sur l'affrontement. Elle renvoie à la volonté de sortir du conflit par un consensus sur l'intérêt général, à utiliser le dialogue au lieu de la force et de la violence pour régler les désaccords.

Ne prenons pas prétexte des imperfections de la démocratie pour la combattre ; prenons-les comme des motifs pour la perfectionner. Dans les années 40, c'est par le déni de démocratie du gouvernement de Philippe Pétain que l'Amicale a été suspendue ... Ces temps-ci, la démocratie est attaquée dans le monde entier, en Amérique, en Europe. En France même, elle est mise en cause. Des institutions comme la nôtre, doivent s'attacher à promouvoir tous ces principes, à les enrichir de pratiques nouvelles, et les faire vivre au quotidien.

Camille Binder, 15 janvier 2019



amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

RAPPORT FINANCIER 2017/2018

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ATTESTATION

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Association AMICALE LAIQUE
Pour l'exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	502 099,79 €
Résultat net comptable	-14 509,47 €
Total du bilan	250 490,32 €

Fait à LANGUEUX,
Le 05/12/2018.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

ACTIF	Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018			01/09/2016 au 31/08/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	9 460,25	7 475,37	1 984,88	2 512,38
Autres immobilisations corporelles	112 072,32	71 888,06	40 184,26	16 915,74
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	121 532,57	79 363,43	42 169,14	19 428,12
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 000,00
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	72 155,14		72 155,14	80 065,16
Valeurs mobilières de placement	33 237,00		33 237,00	32 684,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	99 753,07		99 753,07	112 356,41
Charges constatées d'avance (3)	3 175,97		3 175,97	4 883,66
TOTAL (III)	208 321,18		208 321,18	230 989,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	329 853,75	79 363,43	250 490,32	250 417,35
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

PASSIF	Du 01/09/2017 au 31/08/2018	Du 01/09/2016 au 31/08/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	132 775,44	145 756,06
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-14 509,47	-12 980,62
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 666,58	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	121 932,55	132 775,44
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	46 454,00	43 418,00
Provisions pour charge		
TOTAL (III)	46 454,00	43 418,00
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 176,66	4 234,63
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 891,60	7 720,64
Dettes fiscales et sociales	26 080,98	37 684,92
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 743,54	6 032,73
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 210,99	18 550,99
TOTAL (V)	82 103,77	74 223,91
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	250 490,32	250 417,35
(1) Dont à plus d'un an	9 212,05	
(1) Dont à moins d'un an	72 891,72	74 223,91
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

	Du 01/09/17 au 31/08/18	Du 01/09/16 au 31/08/17
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	182 948,82	159 476,02
Impôts, taxes et versements assimilés	363,76	
Salaires et traitements	245 040,18	259 777,21
Charges sociales	76 112,39	83 272,27
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 595,53	5 878,75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	934,11	604,68
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	514 994,79	509 008,93
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	109,09	107,04
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	109,09	107,04
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25,74	3 924,65
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 036,00	5 713,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 061,74	9 637,65
Impôt sur les sociétés		
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES CHARGES	518 165,62	518 753,62
EXCÉDENT (2)		
TOTAL GÉNÉRAL	518 165,62	518 753,62
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	-2 227,68	-9 382,64

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

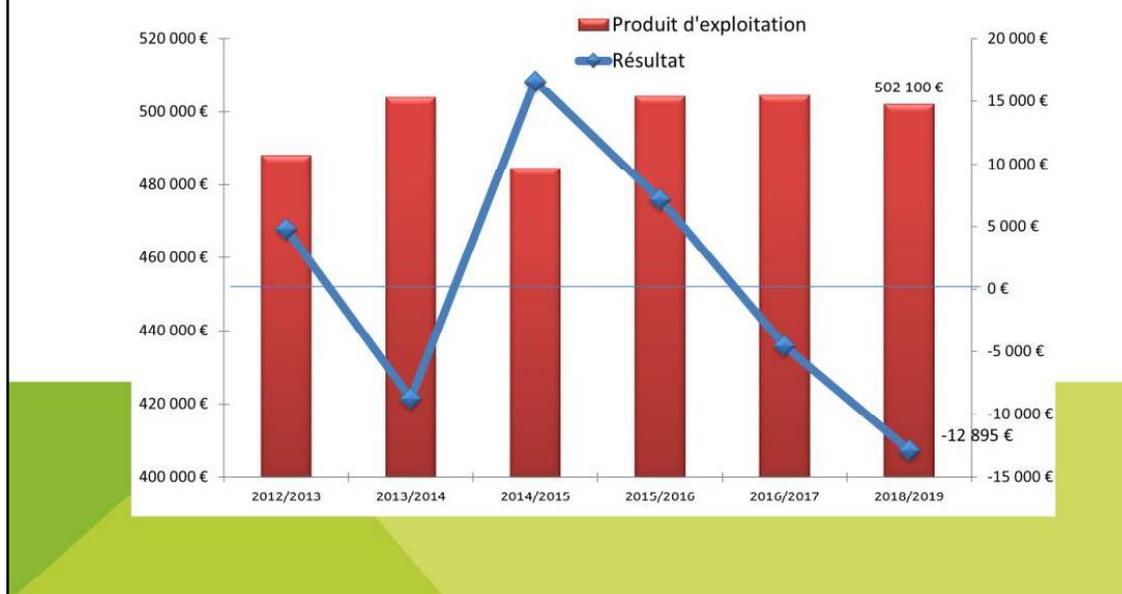
Du 01/09/2017 au 31/08/2018

	Du 01/09/17 au 31/08/18	Du 01/09/16 au 31/08/17
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	276 373,95	277 632,59
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	176 703,64	194 519,14
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	36 287,09	25 549,57
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	12 735,11	6 743,95
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	502 099,79	504 445,25
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	722,30	1 072,74
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	722,30	1 072,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,64	255,01
Sur opérations en capital	833,42	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	834,06	255,01
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
TOTAL DES PRODUITS	503 656,15	505 773,00
DÉFICIT (2)	14 509,47	12 980,62
TOTAL GÉNÉRAL	518 165,62	518 753,62
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-2 227,68	-9 382,64

Un produit d'exploitation constant pour la 3^e année consécutive mais une croissance des charges de fonctionnement de 15% explique un déficit près de trois fois plus important que la saison passée



Produit et résultat d'exploitation



Le produit d'exploitation de l'AL est resté stable à 502 000 € pour la troisième année consécutive malgré un effectif à nouveau en légère croissance (+1,8%). Le déficit d'exploitation s'établit -12 900 € (contre – 4 500 € la saison dernière) et s'explique notamment par une croissance de 15% des charges de fonctionnement et une baisse de 9% des subventions. A noter une baisse du poids des charges salariales (-6%).

L'augmentation des charges s'observe de façon modérée sur une diversité de postes de dépenses sans que l'évolution ne soit véritablement significative. On peut ainsi conclure que les augmentations de fonctionnement peuvent être considérées comme normales. Pour autant, elles ne sont pas compensées par une augmentation des recettes, qui ne progressent plus depuis 3 ans.

Les déficits de fonctionnement s'observent principalement sur le badminton et le basket alors que les activités d'expression sont plutôt excédentaires.

La forte baisse des subventions par adhérent explique en grande partie l'aggravation du déficit



Ce graphique permet de comparer l'évolution des dépenses réalisées par adhérent (charges d'exploitation), l'effort demandé aux adhérents (la participation et les adhésions) et les subventions sur 10 ans (base 100 saison 2006/2007) et leurs conséquences sur l'équilibre d'exploitation. Depuis 2014/2015, il permet de visualiser deux tendances :

- Une stabilisation voire une baisse des dépenses par adhérent
- Une chute des subventions par adhérent depuis la saison 2014/2015.

Pour la saison 2017/ 2018 on constate un double phénomène :

- Une baisse sans précédent de la subvention par adhérent, nous ramenant à la situation de la saison 2007/2008
- Une baisse de participation des adhérents qui accentue la baisse des recettes.

Dans ce contexte de réduction continue des dotations des financeurs publics, l'association doit imaginer de nouvelles sources de financement afin d'enrayer ce déficit structurel. Précisons ainsi que les subventions représentent désormais 35% du produits d'exploitation contre 47% il y 10 ans.



amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

RAPPORT D'ACTIVITE 2017/2018

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

Activités des instances statutaires

Lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 5 février 2018 les différents rapports (financier, moral et rapport d'activité) ont été adoptés; le CA a été renouvelé avec l'élection de 4 administrateurs, deux nouveaux membres et deux sortants. Un premier bilan du travail lancé sur le projet associatif a été présenté et adopté.

Durant la saison écoulée, nous avons eu 5 réunions du conseil d'administration et 9 réunions de bureau, sans oublier le conseil d'administration de l'AL - Centre de vacances qui fixe les tarifs, les dates des séjours et se prononce sur le dispositif d'aide au départ, aide destinée à aider certaines familles à supporter le coût du séjour.

Les administrateurs ont eu pour tâche, en premier lieu, tout ce qui concerne la gestion de l'association :

- **Les questions concernant les salariés** : examen de demandes de la part de salariés, accueil de stagiaires, y compris de jeunes en service civique.
- **Les questions financières** : le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, les tarifs et les cotisations, la préparation de la plaquette annuelle.
- **La préparation et l'organisation de manifestations** telles que le gala de danse, le parcours du cœur, le forum des associations ou de soirées conviviales.
- **Le suivi des activités** : L'accompagnement de projets, la mise en place de nouvelles activités.
- Le traitement de tensions au sein des activités

Quelques sujets ont plus particulièrement mobilisé l'attention et fait l'objet de plusieurs réunions :

- **Le nouveau projet associatif** : L'intérêt d'une plus grande transversalité, la nécessité d'échanges, ont été formulés. Il est constaté que la dispersion des activités rend ces échanges très difficiles. Les premières conclusions retiennent la nécessité d'une meilleure communication interne et surtout du regroupement des activités sur un site unique, la dispersion posant un problème majeur pour la cohésion et le dynamisme de l'Amicale.
- **Le dossier des locaux** : Sur cette question à l'ordre du jour depuis plusieurs années, l'AL a continué à travailler avec la Ville, dans une dynamique de partenariat, et dans une perspective de moyen terme. Des rencontres ont lieu régulièrement entre des représentants de la Ville et de l'association.

Le CA a organisée, le 8 juin, une AG extraordinaire dans le but de présenter aux membres de l'association le bilan du travail réalisé sur le nouveau projet associatif et les deux hypothèses envisagées pour l'attribution des locaux par la Ville de Saint-Brieuc. Les échanges ont montré l'intérêt des participants pour ces sujets.

- L'évolution du dispositif de **l'accompagnement à la scolarité**.
- L'évolution des activités, **la recherche d'activités innovantes** : Des activités s'érodent, il faut se renouveler, essayer de toucher d'autres publics, en particulier dans le secteur sportif avec des activités « sport-santé », « sport-citoyen ». Le 2 avril dernier, une opération « Parcours du cœur » a été organisée. Différents partenaires y étaient associés. Cette manifestation aura lieu cette année encore, et interviendra comme un des éléments d'une orientation nouvelle : le sport santé.

Les instances traitent de sujets complexes, et sont amenées à prendre des décisions difficiles. Elles doivent trouver des solutions d'équilibre entre les attentes des personnels et l'intérêt de l'association, du point de vue financier, du point de vue d'un secteur d'activité et du point de vue général de l'Amicale.

Dominique Bourdonnay, Secrétaire

PÔLE SPORTIF

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

- ✓ **BASKET BALL**
- ✓ **BOXE FRANCAISE
SAVATE**
- ✓ **BADMINTON**
- ✓ **MULTISPORT**
- ✓ **YOGA**
- ✓ **GYM PILATES**
- ✓ **ZUMBA**

Basket-ball

EFFECTIFS

122 adhérents dont 18 seniors et 104 jeunes

76 garçons et 46 filles

En 2017/2018 nous avons engagé 9 équipes en championnat jeunes et une équipe en seniors masculins.

Nous sommes cette année, encore, en entente avec le club voisin de **L'Elan basket Saint-Brieuc** sur la catégorie U11 et U9 Filles.

COMPÉTITIONS

L'équipe senior masculin termine au milieu de tableau du championnat pré-régional.

La plupart de nos équipes mini-basket gars ou filles évoluent en pré-région ce qui laisse entrevoir de bonnes perspectives pour les années à venir.

LES PROJETS

Notre projet de relancer le basket féminin jeune sur Saint-Brieuc se poursuit. Nous comptons plus de filles que de garçons dans nos catégories U9 et U11. Aujourd'hui nous mesurons que ce choix était fructueux puisque nous constatons un effectif de 31 filles sur le mini basket donc le quart de notre effectif total.

Labellisation FFBB « Centre Génération Basket » : les Centres Génération Basket – GRDF sont des lieux de découverte, d'initiation et/ou de perfectionnement à la pratique du basket, ouverts à tous les jeunes licenciés ou non de 8 à 18 ans dans le cadre du programme fédéral « Basket Citoyens ».

En fin de saison un rapprochement avec le club de L'Amicale laïque Ploufragan a été réalisé. Avec la validation d'une Coopération territoriale des Clubs (CTC) son fonctionnement se rapproche d'une entente puisqu'il s'agit de réunir les effectifs des deux clubs afin de former un groupe « **performance** » dans les catégories concernés (U13 et U15) et ainsi de continuer à développer une mission de basket pour tous les niveaux de pratique. Nous pourrions donc proposer dès la saison 2018-19 plusieurs choix sportifs et donc niveau de jeu à tous nos licenciés.

ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Afin de passer un moment convivial avec les équipes adverses nous demandons aux parents de confectionner les goûters d'après match. Ainsi, chaque famille peut participer à la dynamique et à l'ambiance de l'après-midi.

Cette année les seniors ont fait de gros efforts et se sont investis sur l'encadrement des jeunes beaucoup d'entre eux encadrent désormais une équipe jeune toute l'année.

LES ÉVÉNEMENTS

Plusieurs de nos licenciés U11 et U13 sont régulièrement convoqués par le Comité départemental pour des stages, en vue de former les équipes des Côtes-d'Armor.

Deux stages « centre de génération basket » ont eu lieu en octobre et avril. Des stages associant basket et activité extra-basket ont été organisés pour les jeunes pendant les différentes vacances scolaires.

Nos U11 garçons ont participé en mai à un tournoi national à Nantes.

La buvette de la *Bernard Hinault* a, cette année encore, été assurée par la section au mois de juin.

L'Assemblée Générale de la section a été suivi d'un tournoi parents - enfants et d'un barbecue participatif en commun avec la section badminton qui a eu un fort succès. Ceci a permis à nos deux sections de nous rencontrer dans la joie et la bonne humeur.

PROBLÉMATIQUE

Les problèmes rencontrés par la section sont évoqués depuis plusieurs années avec les responsables municipaux ; ils concernent l'état du sol du gymnase Hélène Boucher. Après une réunion avec les élus et les responsables des services techniques de légères améliorations ont été constatées. Cependant le sol reste très glissant, surtout l'hiver, provoquant des chutes avec traumatisme.

Une étude sur le caractère glissant du sol a été menée en fin de saison 2016-2017 après de nombreuses demandes de notre part. Celle-ci a démontré que le coefficient de glissement du terrain n'était pas mauvais et qu'en conclusion le sol ne glissait pas. Notons que l'étude a été réalisée en plein mois de juillet et que les problèmes rencontrés surviennent en hiver ou lorsque que le temps est humide ... La mise en place – sur notre proposition au Service des sports de la Ville – de nettoyages plus fréquents et d'un changement de produits de nettoyage ne résoud donc pas toutes les difficultés.

D'autres points exigeraient la rénovation de ce gymnase :

- Des infiltrations dans les murs des vestiaires : la peinture est très abîmée et les murs s'effritent.
- Les paniers centraux ne sont pas adaptés au mini basket qui représente le tiers de notre activité.
- À notre demande, les paniers latéraux ont été équipés de mousses protectrices ; mais il reste encore plusieurs endroits à sécuriser.
- Les travaux à proximité du gymnase (construction de la salle d'athlétisme) entraînent des difficultés d'accès pour les enfants et de stationnement pour les accompagnateurs et les visiteurs : cela pose de réels problèmes de sécurité.

Julien Micheau

Savate Boxe Française

- **COMPÉTITIONS OFFICIELLES**

- championnat départemental 3^{ème} série : 5 inscrits = 5 sélectionnés
- challenge Bretagne 3^{ème} série :
 - Maelle Ledu championne de Bretagne
 - Maximilien Weis champion Bretagne
 - Alexandra Bellay vice championne Bretagne
- championnat départemental / région 2^{ème} série : Raffray Romain champion
- championnat France 2^{ème} série : Raffray Romain demi-finaliste

- **INTERCLUBS**

- Plescop : 7 tireurs : 5 victoires / 1 ex æquo / 3 défaites
- Marzan : 7 tireurs : 6 victoires féminines/ 2V et 2 D masculins
- Saint-Laurent-du-Var :

- **GALA / HORS CHAMPIONNAT**

Epernon : Christophe Delande 1ere série : victoire

- **FORMATIONS**

- Monitorat Raffray Romain : en cours de validation
- Juges arbitres : Sophie Lefevre / Benoit Renaut : validé
- Recyclage JA : Emilie Garro / Nathalie Dubois / Enora Grall
- Stage formateur : Imbert Marc / Le Riboter Gilbert / Delande Christophe

- **ANIMATION SPORTIVE**

Participation à la fête du sport

- **PASSAGES DE GRADES**

Gants blancs : Maelle Ledu / Benoit Renaut

- **ACQUISITION MATÉRIEL**

Achat de deux sacs de frappe 150 cm + deux potences

Enora Grall et Sophie Le Feuvre

Badminton

LES CHIFFRES

La section comptait cette saison 141 licenciés.

- 52 femmes, 89 hommes,
- 62 jeunes,
- 13 créneaux de jeu sont proposés aux pratiquants dont 11 sont encadrés (loisirs et compétitions)
- 2 salariés : Anne Gaëlle (Diplômée d'État) et Gurvan (en contrat CAE et en formation DE) qui nous permettent de garantir un encadrement professionnel sur l'ensemble de nos créneaux.

- 11 équipes: 1 équipe fanion en national 3
 - 1 équipe au niveau régional (R1),
 - 5 équipes au niveau départemental
 - 1 équipe en championnat vétérans
 - 1 équipe en Unisexe
 - 2 équipes jeunes

Nos représentations lors de tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès tant au niveau départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses.

De plus en plus de jeunes joueurs nous rejoignent, attirés par notre dynamisme ainsi que notre qualité d'encadrement et sont heureux de porter les couleurs de notre section.

TITRES MARQUANTS DE LA SAISON

Romance Depagne : 2^{ème} joueuse Régionale et 5^{ème} Française poussine et championne de Bretagne en double et vice-championne de Bretagne en simple. Détectée avenir régional.

Martin Bellot : 1^{er} joueur Départemental benjamin et 4^{ème} en Régional. Détecté avenir national par la fédération. Vice-champion de Bretagne en simple et double homme. Participation au championnat de France jeunes.

Emma Gautier : 1^{er} joueuse minimette Départementale et 5^{ème} Régionale. Détectée avenir interrégional par la fédération. 2^{ème} au championnat de France scolaire.

Agathe Epivent : championne des Côtes-d'Armor en simple et double dame.

Sébastien Le Guilloux : Vice-champion des Côtes-d'Armor

NOS MANIFESTATIONS

Organisation : - d'un tournoi régional double en octobre
- d'un tournoi régional jeunes en Septembre
- d'un tournoi régional en mars

- Le traditionnel tournoi interne du mois de janvier pour fêter la galette des rois et celui de l'Assemblée Générale.

Ces journées ont pour but de réunir tous les adhérents (jeunes, adultes, loisirs, compétitions, parents....), et entretenir la cohésion de club et la convivialité.

- Trois stages sont organisés, un pour les jeunes, un stage pour tous, un stage de reprise.
- Une soirée découverte en partenariat avec COALLIA (organisation chargée de l'accueil des migrants dans le département).
- Notre équipe 1 qui évolue en N3 accueille 5 journées à domicile ce qui nous permet de réunir joueurs, supporters venant profiter du spectacle et de l'ambiance ou tout simplement découvrir notre sport.

PROJETS 2018-2019

- Développement du "Club avenir" labellisé par la fédération
- Formation d'animateurs et d'arbitres et juges-arbitre
- Labellisation école de badminton 4 étoiles
- Fin de mission pour Gurvan et diplômé d'état

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Notre site internet, qui devient un outil très important en termes de communication envers les adhérents et aussi un moyen de faire connaître l'activité Badminton de l'Amicale laïque.

Son adresse : <http://www.saint-brieuc-badminton.fr>

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

LES BÉNÉVOLES

Un club n'est rien sans ses bénévoles et je tiens à remercier les membres du bureau pour leur disponibilité et l'énergie qu'ils apportent à la section au quotidien. Je n'oublie pas les capitaines des différentes équipes qui ont un rôle important et difficile parfois, les parents, les licenciés.

Benoît Le Guilloux

Multi-sports enfants

EFFECTIFS

104 enfants âgés de 4 à 8 ans répartis en 4 cours de 45 minutes, le samedi matin et 9 adultes le jeudi soir. La section adulte s'est créée un peu tardivement en octobre mais l'effectif s'est étoffé tout au long de l'année.

Pour les enfants la forte demande nous a conduit à ouvrir un cours supplémentaire le samedi matin ceci fut possible grâce à la participation et au soutien d'un stagiaire BPJEPS Activité Pour Tous : David ABREU.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU MULTI SPORT

Le Multi-sports est avant tout de l'éveil, de la découverte, de l'initiation sportive, de la motricité et non de la compétition.

Durant l'année, nous découvrons une dizaine d'activités sportives pendant 3 à 4 séances de 45 minutes. Nous demandons aux parents de participer à l'animation des séances, chacun leur tour (4 à 5 par séance). Ils passent un moment convivial en famille et ils nous permettent d'optimiser le temps effectif d'activité. Ils nous aident à animer les ateliers grâce à eux nous pouvons augmenter la capacité d'accueil.

LES SPORTS PROPOSÉS

Athlétisme, Jeux de ballons, Hockey, Base-ball /Thèque, Kinball, Tchookball, Cirque /expression, Accrosport , Gym, Jeux d'opposition, Jeux extérieurs, Course d'orientation, Rugby, Roller,Vélo

En fin d'année nous organisons une sortie à la plage des Rosaires

Yoga

39 adhérents, 3 séances par semaine, une salariée : Isabelle HELLEC

Elle encadre également, chaque semaine, un atelier pour les adhérents de l'Office des Retraités Briochins.

« Travail du corps sous forme de postures et d'enchaînements, guidés par la respiration. Le Yoga vise à favoriser la souplesse la force et la détente. C'est un moment où l'on se pose pour se reposer et se ressourcer »

Zumba

18 adhérents 2 séances, une bénévole : Véronique Mazerot

« La Zumba est un programme qui mélange des rythmes latinos et des mouvements faciles à suivre pour créer un enchaînement différent et amusant. Le principe est simple : vous avez envie de vous mettre au sport, vous aimez ça et vous vous y revenez ! Les chorégraphie suivent un schéma d'entraînement par intervalles : Rythmes lents, rapides permettant ainsi de sculpter son corps et d'affiner sa silhouette tout en s'amusant »

L'activité continue à trouver son public malgré un effet de mode qui s'essouffle peu à peu certainement grâce à l'engagement et au dynamisme de notre animatrice.

Gym Pilates

54 adhérents, 4 séances par semaine, une salariée : Mélissa CERCLER

« Exercices basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse, pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé »

La Gym Pilates est vraiment en vogue en ce moment, sa pratique est bien souvent conseillée par les médecins pour les personnes qui ont des problèmes musculaires et articulaires. Nous proposons deux séances le midi et deux séances le soir pour lesquelles nous refusons des personnes chaque année faute de places suffisantes (20 places maximum).

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Association Amicale Laïque saint brieuc

- ✓ **ACCUEIL DE LOISIRS**
- ✓ **ACCOMPAGNEMENT A
LA SCOLARITE**

Enfance Jeunesse

L'accompagnement à la scolarité, l'accueil de loisirs et le centre vacances de Vouvray sont les axes forts de l'activité de notre Amicale Laïque en direction des jeunes. Parmi nos 1239 adhérents nous comptons plus de 750 jeunes. Ces actions spécifiques consolident les propositions culturelles et sportives de notre association auprès des jeunes, enfants, pré-ados, ados.

Des efforts supplémentaires doivent être réalisés pour que les jeunes se sentent acteur au sein de l'association, et pour permettre leur implication dans l'administration de l'association.

- Du côté de l'accompagnement à la scolarité :

La CAF a réaffirmé notre mission de porteur de projet pour l'accompagnement à la scolarité à l'échelle de la ville de Saint-Brieuc. Depuis le printemps 2018 les deux professionnels de l'Amicale n'ont cessé d'arpenter la ville, les écoles, les lieux culturels pour trouver des nouveaux partenaires, et de nouveaux lieux d'intervention et pour faire connaître ce dispositif à l'échelle de la ville. Ce sont deux nouveaux lieux comme le Musée municipal, au cœur de la ville et le quartier Robien qui sont venus élargir notre présence auprès des enfants. Cela s'ajoute à notre intervention au plus près des enfants et des jeunes des quartiers grâce aux partenariats avec les trois centres sociaux de la ville.

L'objectif de ce dispositif est de redonner confiance à l'enfant dans ses apprentissages scolaires. Cela passe par un temps d'aide aux devoirs et par d'autres supports pédagogiques autour de l'expression de l'enfant, et de la parentalité. Tout cela nécessite l'implication de plus de 80 bénévoles sans qui ce dispositif ne serait pas possible, soutenus par deux professionnels. Les bénévoles bénéficient de formation et d'accompagnement de la part des professionnels pour aider au mieux les jeunes et faciliter l'implication des familles. Les bénévoles sont présents dans les lieux d'accueils au cœur de la ville : le musée, Robien, les centres sociaux ...

- Du côté de l'Accueil de loisirs :

Au terme de l'année scolaire 2017-2018 nous avons constaté l'arrêt des Temps d'activité périscolaire liés à la réforme des rythmes éducatifs, par la ville de Saint-Brieuc. Ne sachant pas comment réagiraient les parents, nous craignons une baisse des effectifs. Avec six mois de recul, nous enregistrons une fréquentation stable des enfants au sein de notre Accueil de loisirs.

Δ

Camille LE MOINE, venue vers l'Amicale Laïque comme jeune volontaire poursuit son engagement en tant que stagiaire « BPJEPS Activité Physique pour Tous », se professionnalise au sein de l'association, comme l'ont fait, avant elle David, Mélanie, Gurvan, Anne Sophie, Elie ...

Morgan GUYONVARCH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 3 - 12 ans **École du Grand Clos**

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires l'Amicale Laïque accueille les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée (pendant les vacances) à la demi-journée, avec ou sans repas. Les mercredis elles ont également la possibilité de les inscrire juste pour le repas. Le mercredi un système de transport scolaire est organisé par la Ville afin d'aller chercher les enfants dans les écoles après la classe.

Les enfants sont encadrés par 6 ou 7 animateurs possédant leur diplôme BAFA. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (contrat spécifique dans la branche de l'animation pour les Accueil Collectif de Mineur). Avec ce contrat, ils ne peuvent travailler que les mercredis et les petites vacances ; il s'agit donc d'étudiants ou de jeunes ayant d'autres employeurs.

Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique du centre. Il permet aux enfants de passer un moment agréable de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants adhérents de la section basket ont la possibilité d'aller à leur entraînement de Basket le mercredi après midi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

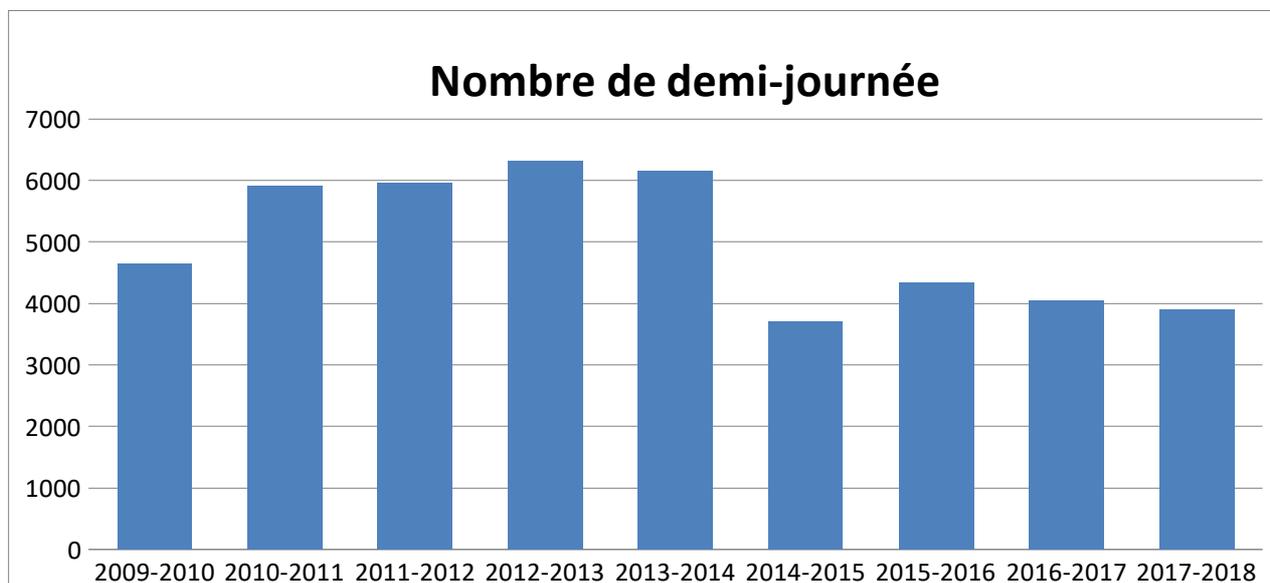
Les effectifs des mercredis après-midi se sont maintenus cette année à environ 60 enfants, pour autant en période de vacances scolaires, avec une moyenne de 32 enfants, ces effectifs restent très insuffisants.

FRÉQUENTATION

Cette année nous avons réalisé 873 journées enfants, 2056 ½ journées avec repas et 101 demi-journées enfants (sans repas) contre 969 journées enfants et 1807 demi-journées enfants avec repas et 101 demi-journées enfant (sans repas) pour la saison 2016/2017. On peut remarquer une nouvelle baisse de fréquentation pendant les vacances et une évolution positive les mercredis.

Le retour de la semaine des quatre jours choisi par la Ville à la rentrée 2018 a changé une nouvelle fois les habitudes des familles. Elle a provoqué une certaine inquiétude début septembre, car le remplissage est resté faible les premières semaines. Par la suite les effectifs ont rapidement augmenté pour atteindre désormais une fréquentation comparable à celle de l'an dernier voir plus.

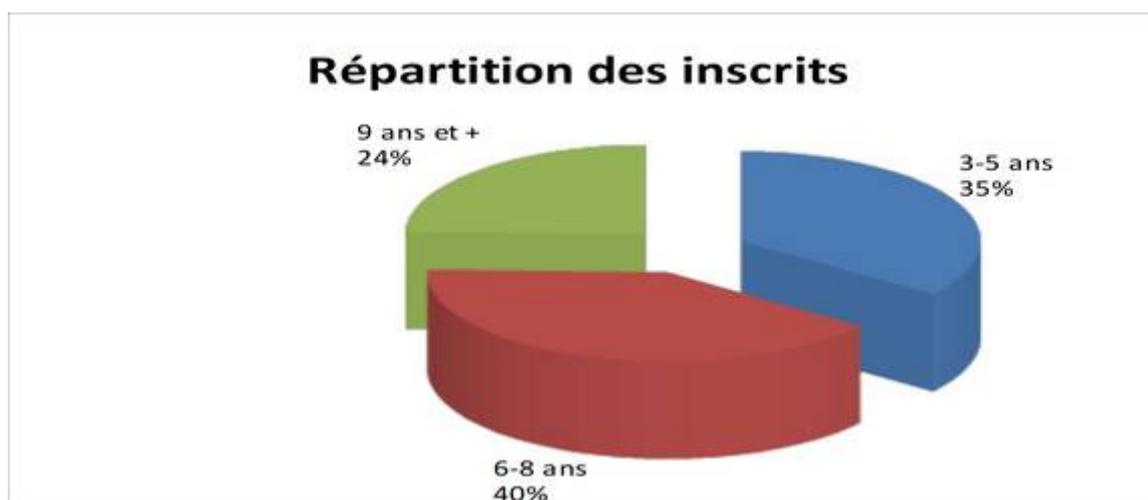
ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



LE PUBLIC ACCUEILLI

208 enfants ont participé à l'Accueil de loisirs
soit une légère hausse de 13%.
Ils sont répartis comme suit :

- 2012-2013 : 250
- 2013-2014 : 235
- 2014-2015 : 185
- 2015-2016 : 196
- 2016-2017 : 181



Nous avons été ouverts 33 mercredis avec en moyenne 65 enfants par jour.
Pendant les vacances nous avons moins d'inscrits : 25 en moyenne pour 34 jours d'ouverture.

L'accompagnement à la scolarité

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité, commun aux trois quartiers briochins, se définit comme « l'ensemble des actions qui visent à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social ». Il s'agit également d'accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants.

L'Amicale Laïque partenaire du dispositif briochin aux côtés des centres sociaux et de la ville est employeur des animatrices coordinatrices sur les trois quartiers : Plateau, Croix Saint Lambert et Point du jour.

L'Amicale Laïque est également porteur du projet C.L.A.S. sur le quartier Ouest. C'est pourquoi, les éléments et les chiffres développés dans ce document sont issus exclusivement du quartier Ouest (Point du jour).

L'association Anim'Action sud est porteuse de dispositif sur le quartier de la Croix-Saint-Lambert et Loc Service sur le Plateau

Les objectifs principaux sont :

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,
- Redonner confiance à l'enfant en ses capacités de réussite,
- Développer l'autonomie de l'enfant dans son apprentissage,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant,
- Contribuer à l'épanouissement personnel de l'enfant et donc à de meilleures chances de succès à l'école.

Cette année, sur le quartier Ouest, le dispositif s'est déroulé d'octobre à fin mai. Lors des séances d'accompagnement à la scolarité, le bénévole s'occupe de 2 enfants maximum. Les bénévoles accompagnent toujours les mêmes enfants afin de favoriser la relation de confiance et une meilleure connaissance de l'enfant et ses particularités. Nous avons des bénévoles qui interviennent deux fois par semaine et des enfants qui viennent au maximum 2 soirs par semaine.

Les accompagnements ont lieu trois soirs par semaine pour les enfants d'âges primaire (6-11 ans), d'octobre à juin :

- Lundi au Centre Social
- Mardi au Centre Social et au Magic (lieu d'accueil Bd de la Tour d'Auvergne)
- Jeudi au Centre Social

Pour les collégiens les accompagnements ont lieu le mardi soir, le jeudi soir et le mercredi après-midi au centre social ou à la bibliothèque.

1) Les Familles

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
46	52	55	51	49	45

Les accompagnements sont répartis de la façon suivante : 32 *primaires*(8CP, 5CE1, 7CE2, 5CM1,6 CM2, 1 ULIS) et 11 *collégiens* (3 6ème, 4 5ème, 3 4ème ,1 3ème), 20 filles et 23 garçons,

On constate un nombre plus important d'élèves en classe de CP, CE2 et CM2. Cela est probablement dû au fait que les enseignants de la classe de CP orientent plus facilement les familles directement la 1ere année de primaire car ils connaissent déjà les enfants scolarisés dans l'école depuis la maternelle.

On note un nombre plus important de CE2 et de CM2, il est vrai que l'année précédant la dernière année de primaire, avant le passage au collège, peut parfois demander un peu plus d'efforts pour les apprentissages.

Malgré cela, nous avons un plus grand nombre de bénévoles ayant une préférence pour accompagner les enfants de CP ou de CE1. De nombreux bénévoles appréhendent les niveaux plus élevés.

b) Orientation des familles

Pour la majorité des demandes, les familles sont orientées par les établissements scolaires (53%). 14% des familles sont venues d'elles-mêmes inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité. Le bouche à oreille a permis à certaines familles d'avoir connaissance de ce dispositif, en effet 12% prétendent en avoir eu connaissance par le biais d'ami(e)s. Enfin les travailleurs sociaux (du département ou du CADA) informent et orientent les familles vers les centres sociaux et plus particulièrement vers l'accompagnement à la scolarité.

c) Motifs d'inscription

Pourquoi les familles viennent-elles inscrire leurs enfants à l'accompagnement à la scolarité ?

Plusieurs raisons sont invoquées par les familles :

- 1- Les difficultés scolaires de l'enfant
- 2- La non-maîtrise de la langue française par les parents
- 3- Le manque de concentration, conflit au moment des devoirs
- 4- Conseil des enseignants, professeurs
- 5- Parents qui travaillent

2) Les Bénévoles

Cette année, 18 bénévoles sont intervenus (28 en 2017-2018), dont 3 nouveaux. Parmi les bénévoles, 16 sont retraités et 2 en activité. Aucun étudiant cette année, nous avons du mal à les mobiliser contrairement aux autres centres sociaux qui sont à proximité du campus universitaire.

PÔLE CULTUREL

Association Amicale Laïque saint brieuc

- ✓ **DANSE**
- ✓ **THEATRE**
- ✓ **ENCADREMENT**
- ✓ **LANGUES :**
 - ANGLAIS
 - ESPAGNOL
 - ITALIEN
 - ALLEMAND

PÔLE CULTURE

ARTS PLASTIQUES - LABO CRÉATIF

L'atelier vit sa troisième année. Animé au départ par Nolwen Clech, il est animé, depuis deux ans par Sigrid GASSLER. Il se déroule le mercredi après midi avec deux séances de 1 heure 30 à l'Espace.

Effectifs :

9 jeunes de 7 à 15 ans

Objectifs :

Découverte d'une multitude de techniques et pratiques artistiques comme la peinture, la sculpture, la couture, la photographie, le détournement d'objets, ...

Événements_ : deux expositions

- Juin à l'Espace pour clôturer l'année.

- Novembre à l'ancienne chapelle Jacques Cartiers dans le cadre des *Talents de quartier* des villages autour des contes.

THÉÂTRE

C'est la quatrième année que les ateliers de théâtre sont encadrés par Sigrid GASSLER diplômée de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette. Les deux ateliers ont lieu le jeudi et lundi soir dans les locaux de l'office de retraités briochins (ORB).

Effectifs :

22 adultes

Objectifs :

Découvrir comment exprimer ses émotions et lâcher-prise, travailler sa voix, être à l'écoute de l'autre et interpréter un texte.

Événements :

En Juin : deux représentations mise en scène par Sigrid Gassler le jeudi 14 et samedi 23 juin à la salle Ogivale de l'ORB intitulé « On ne touche pas » de Landerneau à Cendrillon avec six saynètes et intermèdes.

DANSE

Les cours sont encadrés par Melissa Cercler

Effectifs :

125 adhérents : 103 jeunes et 22 adultes

13 ateliers

Objectifs :

-Éveil corporel et musical pour les 4-5ans

- danse classique

- danse moderne jazz

Événements_ :

Réussite du gala du samedi 16 juin à la passerelle avec la thématique « danses autour du monde ». ou nous avons accueilli plus de 350 spectateurs

Remerciements au professeur et aux élèves mais aussi aux bénévoles, acteurs de cette réussite.

Constats

Nous faisons le choix de continuer à proposer des ateliers de danse pour toutes les tranches d'âges même si certains créneaux horaires sont peu remplis (4 ou 5 élèves).

Ceci étant réalisable financièrement grâce à l'aide le Conseil Départementale et au schéma départementale de danse.

ENCADREMENT

Pour la douzième année que l'atelier encadrement fonctionne sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole. Un atelier à lieu toutes les semaines à la Maison de quartier de la Ville Bastard.

Effectifs :

Public fidèle 5 adultes.

- activité artistique
- Se servir de sa tête et de ses mains
- affiner ses goûts artistiques
- constituer un groupe amicale et convivial

Événements_ :

Une exposition annuelle au Crédit Mutuel enseignant début décembre

LANGUES

	Anglais : Pascale Follain	Espagnol : Catarina Barbier	Italien Marie Pascale Martin	Allemand Anthony Simon (bénévole)
Nombre d'adhérents	69	32	19	7
Nombre de cours	7	5	3	2

L'accueil des langues se fait en majorité à l'Espace, bâtiment associatif de l'école du Grand Clos. Dans deux grandes salles au rez-de chaussée qui sont attribuées à l'Amicale laïque depuis septembre 2017.

Des travaux pour la sonorisation des salles ont été réalisés.

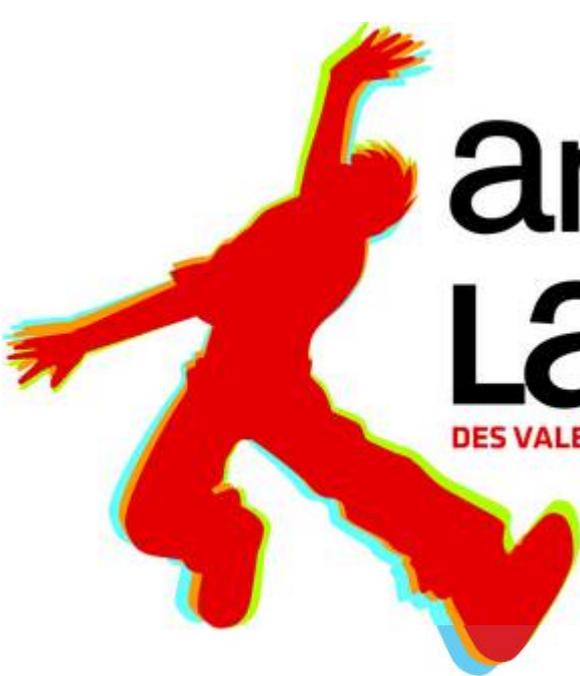
Objectifs :

Proposer des cours de niveaux (débutant – intermédiaire - avancé - confirmés - conversation)

Anglais : anglais pour globe-trotters

Constats et problématique

La baisse des inscrits pour l'ensemble des cours de langues, déjà constatée l'année précédente, n'a pas été enrayée. S'agit-il d'une perte d'intérêt ou d'un tarissement des attentes ? Dans le deux cas, le fait devra être pris en compte à l'avenir. En effet, il a des conséquences d'une part sur l'équilibre financier de l'activité et de l'ensemble de l'association, d'autre part sur l'organisation de cours spécifiques aux débutants.



amicale
Laique
DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

CENTRE DE VACANCES VOUVRAY

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE
VACANCES

Centre de Vacances -Vouvray-

L'été 2018 le Centre de Vacances de Vouvray a accueilli 135 enfants sur l'ensemble des trois séjours, séjours réalisés en partenariat avec l'AROEVEN (Association régionale des œuvres de vacances de l'Éducation nationale).

Face à la faible fréquentation du deuxième séjour, nous avons dû mettre en œuvre des solutions pour minimiser les risques financiers tout en maintenant la qualité pédagogique et la sécurité des participants.

Même avec ses initiatives nous connaissons une perte de plus de 7 944 €,

La vigilance s'impose devant la baisse de fréquentation des Centres de vacances. Nous devons développer des partenariats, rechercher des formes de mutualisation et utiliser des stratégies de recrutement innovantes.

Parmi celle-ci, citons la mise en place, pour la troisième année consécutive, d'un système de bourses d'aide au départ selon des critères propres à l'Amicale. Ainsi, à l'été 2018, nous avons aidé 9 familles à financer le départ en vacances de leurs jeunes pour un montant de 925€.

Bien plus que les vacances à la journée, qui concurrencent les « colos » depuis plusieurs décennies, les séjours de deux ou trois semaines développent chez les jeunes des capacités d'autonomie. Ils peuvent découvrir les exigences de la vie collective, des tâches quotidiennes, du « vivre ensemble ».

Ce sont des expériences qu'il nous semble essentiel de proposer aux jeunes. Ces séjours, conformes aux valeurs que porte notre Amicale laïque, permettent la découverte et le dépassement de soi. Nous revendiquons ces objectifs éducatifs pour notre centre de vacances, et constatons avec inquiétude que d'autres considérations, notamment la logique comptable, ont conduit à la fermeture de nombreux centre de vacances de jeunes.

Quant à la saison 2019, elle se prépare sereinement avec, à nouveau, trois séjours, construits sur les mêmes principes de découverte d'autres paysages, d'autres activités, d'autres jeunes, d'autres modes de vie quotidienne. Et nous renouvelons notre offre de départ avancée dès le 29 juin 2019.



Il faut saluer l'activité de toutes les équipes d'animateurs qui interviennent l'été au Centre de vacances de Vouvray et durant l'année au Centre de loisirs. Embauchés en Contrat d'engagement éducatif, ils mettent à profit leur savoir-faire pour accueillir les jeunes et leur faire vivre de nouvelles expériences.

Morgan GUYONVARCH

1. RAPPEL HISTORIQUE

1950 : Début des camps de vacances itinérants « Les caravanes ».

1959 : « La caravane » se sédentarise à Vouvray sur la commune de Châtillon en Michaille (Ain).

1965 : L'association achète le terrain, l'ensemble du centre fonctionne sous tentes (marabouts).

1969 : Début de la construction de bâtiments pour le confort et la sécurité, les jeunes et les adultes sont toujours logés sous tentes, hormis le cuisinier.

1989 : Début de la construction de chalets pour remplacer l'hébergement sous tentes.

1991 : Fin de la construction des chalets qui sont au nombre de neuf.

2005 : Création d'un séjour de 14 jours en juillet pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

2008 : Le séjour des 11-14 ans d'août initialement de 21 jours descend à 14 jours et il y a trois séjours 15-17 ans en parallèle.

2009 : Trois séjours de 14 jours pour les 11-14 ans et les 15-17 ans aux mêmes dates et trois déclarations, une direction et 2 adjoints par séjour.

2011 : Réhabilitation du bloc sanitaire.

2014 : Réhabilitation de la cuisine et achat de matériel.

Le centre de vacances constitue un équipement ayant pour mission de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un rayon de 50 km autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge...

Pendant des années le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». Puis d'autres activités ont vu le jour, le centre a utilisé des prestataires de services, l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué.

2. LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2018

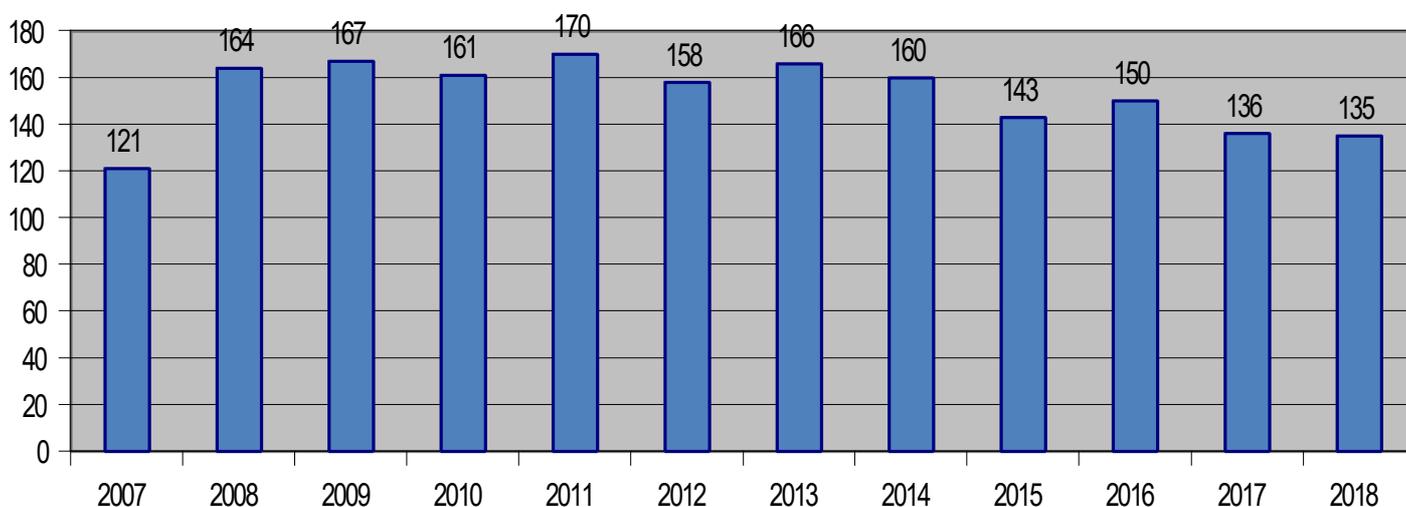
Les activités sont à dominante sportives et adaptées aux deux tranches d'âges : Défi aquatique, via-ferrata, canyoning, rafting et canoë-raft seulement pour les 15-17 ans. Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées.

Les autres activités sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec une nuit en refuge de montagne, les veillées, les baignades, les grands jeux...

Il est important de signaler que ces activités sont soumises aux aléas météorologiques et que parfois, elles ne peuvent être effectuées.

3. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Depuis 1959 entre 120 à 170 enfants ont été accueillis chaque été. En 2018, nous avons accueilli 135 jeunes



4. RÉSULTAT FINANCIER 2018

Cette année, nous n'avons pas réussi à remplir les trois séjours. Nous avons été dans l'obligation de réduire le premier séjour (du 30 juin au 13 juillet) ; il est parti avec un effectif réduit à 27 jeunes au lieu des 54 prévus. Afin de réduire les dépenses les jeunes sont partis en minibus et non pas en car, nous n'avons pas non plus embauché de cuisinier sur ce séjour. Pour autant, ces dispositions n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier : les comptes affichent un excédent de charges de 7499 €.

Le choix des dates de séjours est difficile, car il faut retenir les dates les plus favorables. Par expérience, nous savons que les séjours à cheval sur juillet et août ont du mal à se remplir. En 2018, nous avons décidé de faire partir un séjour fin juin, sans attendre la date officielle des vacances scolaires, sachant que beaucoup de collégiens et lycéens se trouvent en vacances de fait avant la fin du mois. Le nombre d'inscrits n'a pas été à la hauteur des espoirs mis dans cette expérience ; néanmoins la tentative méritera d'être reconduite.

PRÉVISIONS DU CENTRE DE VACANCES ÉTÉ 2019

5. PRÉVISIONNEL DES DATES ET PRIX DE SÉJOUR 2019

Comme l'an dernier nous avons fait le choix de faire partir le premier séjour fin juin avant la date officielle des vacances scolaires, en accompagnant cette initiative d'une information plus soutenue afin que les familles aient connaissance de ce séjour.

Ces séjours auront lieu :

- Séjour 1 : du samedi 29 juin au vendredi 12 juillet 2019 (14 jours)
- Séjour 2 : du samedi 13 au vendredi 26 juillet 2019 (14 jours)
- Séjour 3 : du dimanche 4 au samedi 17 août 2019 (14 jours)

Tarifs : Les séjours 11- 14 ans passeront à 810€ (+ 15€ par rapport à 2018)
Les séjours 15-17 ans passeront à 890€ (+ 15€ par rapport à 2018)

ATTESTATION

Du 01/11/2017 au 31/10/2018

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

CENTRE DE VACANCES
Pour l'exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	108 428,00 €
Résultat net comptable	-7 944,52 €
Total du bilan	190 671,90 €

Fait à LANGUEUX,
Le 05/12/2018.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/11/2017 au 31/10/2018

ACTIF	Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018			01/11/2016 au 31/10/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	2 862,07		2 862,07	2 862,07
Constructions	166 392,59	70 508,59	95 884,00	103 503,92
Installations techniques, matériels	16 850,20	16 555,03	295,17	405,17
Autres immobilisations corporelles	115 998,76	97 715,30	18 283,46	23 435,96
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	302 103,62	184 778,92	117 324,70	130 207,12
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	12 012,15		12 012,15	19 080,05
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	60 889,69		60 889,69	59 387,67
Charges constatées d'avance (3)	445,36		445,36	408,28
TOTAL (III)	73 347,20		73 347,20	78 876,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	375 450,82	184 778,92	190 671,90	209 083,12
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/11/2017 au 31/10/2018

PASSIF	Du 01/11/2017 au 31/10/2018	Du 01/11/2016 au 31/10/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	108 548,78	108 548,78
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	49 683,99	48 415,61
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-7 944,52	1 268,38
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	22 619,25	25 132,79
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	172 907,50	183 365,56
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 256,51	19 605,21
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 155,61	5 810,02
Dettes fiscales et sociales	352,28	302,33
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	17 764,40	25 717,56
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	190 671,90	209 083,12
(1) Dont à plus d'un an	8 709,28	14 256,51
(1) Dont à moins d'un an	9 055,12	11 461,05
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2017 au 31/10/2018

	Du 01/11/17 au 31/10/18	Du 01/11/16 au 31/10/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	105 006,91	104 359,77
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 421,09	1 300,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	108 428,00	107 659,77
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	77 832,37	73 964,48
Impôts, taxes et versements assimilés	901,83	701,00
Salaires et traitements	17 480,44	15 351,88
Charges sociales	8 073,14	7 566,78
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 882,42	12 944,87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	3,86	4,29
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	117 174,06	110 533,30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-8 746,06	-2 873,53
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	326,56	257,98
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	326,56	257,98
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	626,70	819,14
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	626,70	819,14
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-300,14	-561,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 765,54
Sur opérations en capital	2 513,54	2 937,53
Reprises sur provisions et transferts de charges		

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2017 au 31/10/2018

	Du 01/11/17 au 31/10/18	Du 01/11/16 au 31/10/17
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 513,54	4 703,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 411,86	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 411,86	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	1 101,68	4 703,07
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-7 944,52	1 268,38
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	111 268,10	112 620,82
TOTAL DES CHARGES	119 212,62	111 352,44
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-7 944,52	1 268,38
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-7 944,52	1 268,38
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i> (1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> (2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i> (3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	1 101,68	4 703,07



Projet associatif 2018-2023

Assemblée générale - 5 février 2019

L'amicale demain : objectif n° 1

1. Un lieu de formalisation des moments de convivialité et d'échanges

Un lieu d'identification de l'association

Lieu de convivialité

- Espace d'échange avant et après les créneaux
- Espace de pause pour les salariés
- Espace de rencontres informelles

Lieu d'information

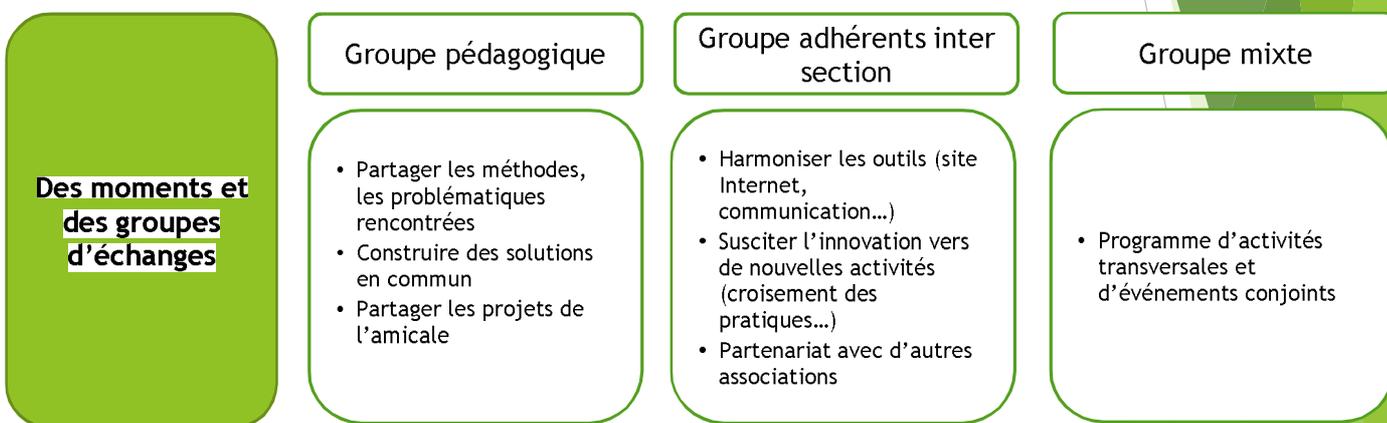
- Valorisation de l'ensemble des activités de l'AL
- Actualité des sections
- Calendrier des rencontres

Lieu d'événements

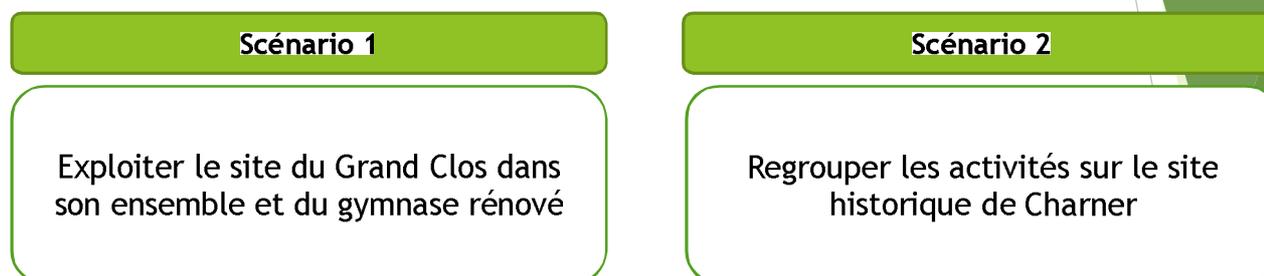
- Repas de section
- Exposition
- ...

L'amicale demain : objectif n°2

2. Un nouveau mode de fonctionnement pour créer davantage de transversalités et une ouverture sur l'extérieur



Les locaux : 2 scénarii d'intervention soumis à la ville



L'amicale laïque, au travers de son conseil d'administration, s'engage à porter son projet associatif quelque soit le scénario retenu. Chaque scénario a néanmoins vocation à être respecté dans son intégralité.

Les locaux : les étapes réalisées

Date	Contenu
29 mai 2018	Rencontre avec la ville en présence de Madame Diouron Présentation des scénarios sur les locaux en préfiguration de l'AG extraordinaire. Définition d'une régularité de rencontres pour aboutir à l'évolution des locaux.
8 juin 2018	Assemblée générale extraordinaire. Présentation de l'avancement du projet associatif et des alternatives soumises à la ville (information dans la presse).
16 novembre 2018	Rencontre avec la ville Rappel de l'enjeu de repenser globalement le fonctionnement du site du Grand Clos dans l'hypothèse où se site serait retenu Etudes techniques à lancer
23 janvier	Rencontre avec la ville Calendrier des études techniques, intervention du CAUE sur le site du Grand Clos, contexte des autres sites de la ville.

Les locaux : prochaines étapes

Date	Contenu
1 ^{er} trimestre 2019	Remise des études techniques Prise de décision de la ville Définition du projet sur le site retenu
2 ^e trimestre 2019	Définition du calendrier des études, des travaux et des étapes transitoires
2020-2023	Travaux et livraison des locaux réaménagés

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 5 février 2018

Présents :

Membres du CA

Jean Louis BATT, Camille BINDER, Catherine BINDER, Dominique BOURDONNAY, Michel BREMONT, Carmen CARPENTIER, Morgan GUYONVARCH, Gilles LE CLERC, Benoît LE GUILLOUX, Bruno MENEZ, Jean VAILLANT.

Présidents de section sportive

Émilie GARRO, Boxe, Benoît LE GUILLOUX, Badminton, Julien MICHEAU, Basket

Commissaire aux comptes : Nadège LE GALLAIS pour le cabinet AUDACC.

Personnalités invitées :

M. Yves LE SIDANER, Président de la Ligue de l'Enseignement
M. Michel RAULT, Vice-président de la Ligue de l'Enseignement
Mme Catherine RAULT, directrice du centre social du Point du Jour
M. Jean Marc MOISAN, AROEVEN
M. Fabrice GUILLAUME, CAF

Excusés

M. CADEC, Président du Conseil Départemental, M. Gérard BLEGEAN, adjoint au maire, Vice président du Conseil départemental, Autres membres du Conseil municipal, retenus par un conseil municipal.

NB : 33 adhérents, ne pouvant être présents, ont donné pouvoir.

1- Ouverture de l'Assemblée Générale - Mot d'accueil du Président de l'AL, Camille BINDER.

Accueil des personnes présentes. Présentation du déroulement de l'AG. L'accent sera mis, cette année, sur les activités culturelles.

2- Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 février 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité

3- Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER

Que peut faire une association d'éducation populaire comme la nôtre dans un environnement instable, complexe, inégalitaire ? Quelles actions permettront de corriger les injustices ?

2017 était une année électorale et le paysage politique en ressort chamboulé, avec une part belle faite au monde de l'entreprise.

Des sujets d'inquiétude pour notre association : la difficulté d'accéder aux emplois aidés. Camille Binder souligne pourtant le fait que les personnes que l'AL a accueilli - que ce soit en stage, service civil ou contrat aidé - ont bénéficié d'une vraie expérience professionnelle, d'une formation. Plusieurs d'entre eux ont obtenu un diplôme et ont trouvé un emploi.

Autre regret : l'abandon de la semaine de 4 jours ½. L'AL va se réorganiser et proposer des activités le mercredi matin.

Le Président remercie la Ville pour la mise à disposition de locaux rue de Cornouaille, un projet qui a fait l'objet de nombreux échanges et souhaite que la Ville et l'AL poursuivent le dialogue pour la rénovation du Foyer Laïque.

4- Rapport de la secrétaire, Dominique BOURDONNAY.

Activités des instances statutaires depuis l'AG du 6 février 2017 : 9 réunions de bureau et 6 réunions du Conseil d'administration, plus un CA et une réunion de bureau concernant l'AL- Centre de vacances. Il y a été décidé d'accorder une aide à certaines familles, selon des critères déterminés.

Rappel de ce qui concerne **la gestion de l'association**: les projets des différentes sections, l'évolution rendue nécessaire par la fluctuation des effectifs (à la hausse ou à la baisse suivant les activités), la mise en place de nouvelles activités et les questions de personnel (avec l'organisation d'élections de délégués du personnel). Des décisions parfois difficiles à prendre et un équilibre à trouver dans l'intérêt de l'association.

Deux points mis en relief : L'attribution, par la Ville, des **nouveaux locaux** et leur aménagement. La mise en place, avec l'aide de la Ligue de l'enseignement du **nouveau projet associatif**.

Et, en conclusion, un rappel de ce que l'AL a pu mettre en place, depuis deux ans, pour apporter son aide à l'accueil des migrants présents à Saint-Brieuc.

5- Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ.

Présentation des différents tableaux et chiffres. Ces tableaux se retrouvent également dans le document remis à toutes les personnes présentes.

Le produit d'exploitation reste stable. La baisse - modeste- des résultats s'explique par plusieurs facteurs : la prime exceptionnelle versée aux salariés et des éléments comptables exceptionnels (indemnités de précarité suite au départ d'un professeur d'anglais et dotations aux amortissements liées aux retraites).

Le déficit du CLSH a pu être contenu à -2500 €.

Subventions : Il faut noter une baisse des subventions par adhérent. Changement de politique de l'État et modification de l'aide accordée sur l'accompagnement à la scolarité.

La Ville reste le principal financeur. L'AL dépend à 63% des subventions versées par la Ville.

6- Rapport du commissaire aux comptes, Pour le cabinet AUDACC.

M. Alexandre Rault ayant cessé son activité, le cabinet AUDACC, commissaire aux comptes, est représenté par Mme Nadège Le Gallais.

L'intervention d'un commissaire aux comptes est obligatoire pour toute association au-delà d'un certain volume de subventions (153 000 €/an). Rappel du rôle du commissaire aux comptes : Il porte un regard extérieur et indépendant sur la validité des comptes. Il peut également formuler des recommandations.

Mme LE GALLAIS certifie que les comptes annuels, présentés par le trésorier, sont réguliers et sincères. Ils apportent une image fidèle des comptes de l'association. Les comptes sont certifiés sincères et conformes aux prescriptions de la loi.

Le Commissaire aux Comptes est également chargé de surveiller certaines conventions réglementées qui doivent être portées à la connaissance de l'assemblée. Mme Le Gallais présente ces 3 conventions :

- Mise à disposition de personnel (4 animateurs) et de matériel (3 minibus) au profit de l'AL-Centre de vacances (organisation de séjours).
- Mise à disposition de personnel au profit de la Ligue de l'Enseignement.
- Convention d'assistance pour le développement de l'emploi associatif (Externalisation de l'établissement des bulletins de salaires, confié à la Ligue de l'Enseignement.)

7- Rapport d'activité du Pôle sportif.

Introduction par Jean VAILLANT, vice-président en charge du pôle sportif. La parole est ensuite donnée aux représentants des différentes sections.

Section Boxe française-Savate par Enora Grall.

La hausse des inscriptions se confirme. Deux nouveaux créneaux ont été ouverts, dont une section enfants.

Participation d'adhérents de la section à différentes compétitions et à des interclubs.

Participation de la section à la Fête du Sport.

Accueil du stage annuel féminin niveau Ligue.

Élection d'un nouveau bureau avec, comme présidente, Émilie Garro, Enora Grall ayant souhaité passer le relais.

Basket : Rapport présenté par Julien Micheau, président de la section.

Présentation des effectifs, des résultats des équipes engagées en compétition, des événements auxquels la section a participé, des différents projets : - Création d'une entente entre l'AL St-Brieuc et le club de l'Elan Basket Briochin (catégories U9 et U11 filles).

- Création de l'activité Basket loisirs Senior.

- Labellisation FFBB Centre Génération Basket.

Malheureusement, et en dépit des demandes adressées à la Ville, les problèmes de salle perdurent. Julien termine en remerciant tous ceux qui s'investissent au sein de la section.

Badminton : (Benoît Le Guilloux, président de la section)

Les effectifs sont en baisse.

Rappel des compétitions auxquelles ont participé des membres du club et de leurs résultats.

Présentation des diverses manifestations, en particulier de celles organisées par le club.

Présentation des projets 2017-2018 :

- création d'un « club avenir » labellisé par la Fédération.

- Formation de Gurvan au Diplôme d'état. (Gurvan, en contrat CAE termine son contrat cette année. La section ne comptera plus qu'une seule salariée)

Formation d'animateurs, arbitres et juges arbitres.

- Labellisation école de badminton 4 étoiles.

Remerciements aux différents acteurs, professionnels comme bénévoles, pour leur investissement et leur engagement.

Multi-sports : (David Huitric)

Objectifs : Éveil, découverte et initiation sportive pour des enfants de 4 à 8 ans. Des parents bénévoles participent aux séances et aident à l'animation.

Différents sports sont proposés ainsi qu'une sortie aux Rosaires en fin d'année.

Il a fallu ouvrir un 4^{ème} créneau et il y a une liste d'attente.

En projet : la création d'une activité Multi sports pour adultes.

Gym Pilates (Mélissa Cercler)

Présentation de l'activité.

4 séances par semaine sont proposées. Elles sont réservées à des adultes et les places sont limitées à 15 par séance. Tous les créneaux sont complets.

Jean Vaillant remercie les intervenants et les bénévoles et propose à l'assistance de distinguer symboliquement 3 familles pour leur engagement au sein de l'AL.

8- Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan GUYONVARCH

A travers toutes ses activités, l'AL accueille **plus de 800 jeunes**. Les 3 axes principaux du pôle enfance-jeunesse sont : l'accompagnement à la scolarité, l'accueil de loisirs et le centre de vacances pris en charge par l'association AL- Centre de vacances.

Accompagnement à la scolarité

Le dispositif évolue. Il ne s'agit pas simplement d'une aide aux devoirs mais **d'un véritable accompagnement de l'enfant, mais aussi des parents**. 28 bénévoles interviennent, en majorité des retraités. Il semble difficile de mobiliser les étudiants.

Après un travail réalisé durant l'année avec tous les partenaires (Ville, CAF...) **un projet est lancé pour l'année 2017-2018 au travers du Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**, un plan d'action sur l'ensemble du territoire briochin en partenariat avec les centres sociaux et les associations de quartier. L'AL peut porter ce projet. IL faut saluer le travail des deux salariées, Nolwenn et Anne Sophie.

Accueil de Loisirs

Ouvert au Grand Clos, dans le quartier Ouest, pour les enfants de 3 à 12 ans. Ils sont accueillis le mercredi et pendant les petites vacances scolaires. Des animateurs diplômés proposent diverses activités en lien avec un projet pédagogique.

La coordination est assurée par Elie Richard que l'AL accompagne dans une formation de 3 ans pour obtenir un « BPJEPS Loisirs tous publics ».

Nous regrettons l'abandon de la semaine de neuf demi-journées, un dispositif imparfait mais qui permettait à tous les enfants un égal accès aux propositions sportives et culturelles.

Deux diagrammes présentent l'évolution de la fréquentation et la répartition par âge des enfants accueillis.

Cette année, les effectifs des mercredis après-midi se maintiennent mais ceux des vacances scolaires restent insuffisants. Financièrement, l'accueil de loisirs reste déficitaire.

9- Rapport d'activités du pôle culturel.

Introduction par Carmen Carpentier, vice - présidente en charge du pôle culturel, qui donne ensuite la parole aux différents professeurs.

Arts plastiques : Ateliers animés par Nolwenn Clech.

2 groupes ont pu être ouverts : un groupe pour enfants de 9 à 12 ans et un groupe pour les plus de 12 ans. Le projet d'un atelier parents-enfants n'a pu voir le jour par manque d'inscriptions.

Nolwenn ayant décidé de ne plus animer les ateliers, Sigrid Gassler reprend l'activité pour l'année 2017-2018.

Une exposition est prévue au mois de juin.

Théâtre : (Sigrid Gassler)

14 adultes. Un 2^{ème} atelier a été ouvert cette année. 2 représentations prévues au mois de juin.

La troupe des « Improvistes » a donné 2 représentations.

Danse : (Melissa Cercler)

Les ateliers accueillent des enfants à partir de 4 ans, des jeunes, des adultes. Les effectifs ont baissé, en danse classique notamment.

Un gala est prévu en juin 2018.

Encadrement : (Catherine Binder)

Activité encadrée par une animatrice bénévole. Elle compte 5 participants fidèles. Une exposition des travaux est présentée chaque année au Crédit Mutuel Enseignant.

Langues

Les effectifs baissent de manière constante. Il est difficile en particulier d'ouvrir des cours pour débutants.

La Ville a mis à la disposition de l'AL des salles dans les locaux du Grand Clos et elles ont été aménagées pour des cours de langue.

Espagnol : Catarina Barbier confirme la baisse des effectifs. Cinq groupes ont pu être ouverts cette année.

10 - Intervention de Camille BINDER

Suite du rapport moral.

L'AL a entrepris cette année l'écriture du **nouveau projet associatif**, ce qui donne lieu à des échanges entre tous les acteurs de l'association (professionnels, adhérents, bénévoles) sur **les valeurs de l'association, l'engagement, le bénévolat**, qui sont la règle de toute association, même si on ne peut se passer de professionnels. Les 1ères rencontres ont permis de pointer quelques lacunes. Le travail sur ce nouveau projet associatif se poursuit et des pistes sont envisagées pour renouveler les activités et trouver des perspectives nouvelles pour les activités existantes : l'accompagnement à la scolarité qui va s'étendre à d'autres secteurs de la ville, le sport dont on peut développer la dimension sociale et sanitaire et les langues pour lesquelles on peut diversifier les méthodes d'apprentissage.

Dans un monde qui va être tributaire des moyens électroniques de communication et de l'intelligence artificielle, chacun doit pouvoir en acquérir la maîtrise. Dans notre région **les associations d'éducation populaire et leur offre culturelle, sportive, sont des acteurs majeurs. Elles sont vitales pour la cohésion de la société, indispensables pour que tous puissent s'insérer dans la société.**

11 - Approbation des différents rapports.

Aucune remarque ni demande d'explication de la part de l'assistance, on procède donc au vote sur les différents rapports.

Rapport moral

Approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités

Approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Approuvé à l'unanimité.

12 - Présentation du projet associatif par Bruno MENEZ.

La première étape a été réalisée, avec 3 ateliers : un réunissant les salariés (24nov.) et deux réunissant des adhérents (24 et 28nov.). L'AL est accompagnée dans cette démarche par la Ligue de l'Enseignement (méthodes d'animation).

Thème : *L'AL aujourd'hui. Comment l'association est-elle perçue ?*

Les salariés mettent en avant les valeurs de l'AL. Ils apprécient l'ouverture, l'autonomie et la confiance accordée mais il manque un sentiment d'unité.

Les adhérents et bénévoles apprécient la convivialité, la diversité des activités et les tarifs mais regrettent un manque de communication.

Suite de la démarche : *L'AL demain.*

Trois ateliers sont programmés, un avec les salariés (16 février) et deux avec des adhérents et des bénévoles (16 et 20 février). Les thèmes suivants seront proposés : convivialité/communication ; transmission/méthodes pédagogiques ; développement.

Questions dans la salle : D'autres partenaires seront-ils associés (Ville, CAF, centres sociaux) ?

L'association envisage-t-elle de développer des activités au sein de l'agglomération ?

Réponse : Il n'y a pas, pour le moment, de projet explicite. C'est encore du domaine de la réflexion.

Personne ne manifeste d'opposition à la poursuite de la démarche. Celle-ci est donc validée.

13 - Renouvellement du CA. Élections

Tiers sortant : Jean Louis BATT, Céline BERNARD, Camille BINDER, Gilles LE CLERC.

Candidats : Camille BINDER, Gilles LE CLERC, Khaled IZEM, Guillaume MENIER.

Il n'y a pas d'autres candidats. Le vote à bulletin secret n'est pas souhaité.

Pas de vote contre, pas d'abstention, **tous ces candidats sont élus à l'unanimité.**

14 - Interventions des personnalités

Jean Marc MOISAN, AROEVEN

L'AROEVEN a un partenariat de longue date avec l'AL et souhaite poursuivre cette coopération. Jean Marc MOISAN souligne combien il est difficile actuellement de recruter des jeunes pour les séjours en centre de vacances.

Michel RAULT Vice-président de la ligue de l'Enseignement représente son président, Yves LE SIDANER, obligé de quitter la séance avant la fin de l'AG.

La Ligue de l'Enseignement compte 237 associations affiliées dans le département, deux fédérations sportives (USEP et UFOLEP). Elle regroupe 130 000 adhérents. Elle a pour but de permettre aux associations partageant les mêmes valeurs (citoyenneté, émancipation par l'éducation) de se rencontrer, se connaître et d'échanger. Elle les aide dans leur fonctionnement et met des ressources à leur disposition. La Ligue de l'Enseignement soutient les associations d'éducation populaire et Michel RAULT salue le dynamisme de l'AL et la richesse des activités proposées. Il note l'importance du nouveau projet associatif, une méthodologie importante et novatrice.

Une nouveauté : le CRIB (Centre de Ressources et d'Information de Bénévoles). Il organise des formations à l'échelle départementale.

La Ligue possède à Plouézec un centre qui peut accueillir des « classes-découverte »

Fabrice Guillaume, CAF

Intervient dans les centres sociaux et les foyers de jeunes travailleurs. Il travaille en particulier avec Vincent sur le projet d'accompagnement à la scolarité et est prêt à soutenir d'autres projets. La CAF et l'AL partagent les mêmes valeurs éducatives. Dans la société actuelle avec des enjeux nouveaux, la vie associative possède des atouts certains. Un travail collectif est nécessaire pour participer à cette innovation.

Camille BINDER prononce la clôture de cette Assemblée Générale à 21h10.

* * * *

* *